



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est NEWCO ADP SA représentée par Monsieur Vincent KARAYENZI dont les bureaux se trouvent Grand Route, 274 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Grand Route, 274 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section B n°201 M, 209 L2, et 209 P2.

Le projet consiste en l'extension et la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- l'extension se développe en façade arrière dans le prolongement du bâtiment existant (niveau +1, +2 et +3), parement en crépi de ton gris,
- la régularisation : barrières, enseignes, zone de parking.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement du projet par rapport à l'alignement et par rapport au voisinage.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30 avril 2025 au 14 mai 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

